

## Mutations des exploitations pour 2024

En cas de changements dans vos exploitations (mutations) pour cause de cessation d'activité, remise d'exploitation, âge légal de la retraite ou membre d'une société ayant dépassé 65 ans, et également lors de modification en relation avec un numéro BDTA, nous vous remercions de compléter ce formulaire et de nous le retourner.

No d'exploitation

N	E																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

### Indications actuelles de l'exploitation :

Noms et prénoms .....

Date de naissance .....

Adresse postale .....

Adresse de situation de l'exploitation .....

NPA / Localité .....

Numéro BDTA

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

À inactiver       À conserver par le nouvel exploitant

**Je certifie par ma signature que je cesse mon activité et remet mon exploitation.**

**Si l'exploitation est gérée en association ou en communauté d'exploitation, les signatures de tous les associés doivent figurer sur ce document.**

Lieu et date : ..... Signature : .....

Signature : ..... Signature : .....

### Nouvelles indications de l'exploitation pour 2024 :

Noms et prénoms .....

Date de naissance .....

Adresse postale .....

Adresse de situation de l'exploitation .....

NPA / Localité .....

Numéro de téléphone .....

E-mail .....

*Veillez nous indiquer si, dans le cas où un des membres de la société de personnes dépasse 65 ans, cette personne :*

Reste dans la société (avec réduction des paiements directs)       Quitte la société

**Si l'exploitation est gérée en association ou en communauté d'exploitation, les signatures de tous les associés doivent figurer sur ce document.**

Lieu et date : ..... Signature : .....

Signature : ..... Signature : .....

**NB : Délai de renvoi au 30 novembre 2023 pour une reconnaissance au 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
Délai de renvoi au 31 mars 2024 pour une reconnaissance au 1<sup>er</sup> mai 2024.  
Les dossiers reçus après ce dernier délai seront traités pour 2025**